

Jean PHILIPPE
économiste
Professeur des Universités
GREFI

Pierre-Yves LEO
économiste
Ingénieur de recherche
GREFI

en collaboration avec

Sandrine CRISMAN
Sylvie VEILLET
Doctorants
GREFI

recherche réalisée par
le groupe de recherche
sur l'entreprise et les finances
internationales
Université de la Méditerranée,
Aix-Marseille III

pour
la Direction régionale
de l'Équipement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la Direction régionale de
l'Équipement
Languedoc-Roussillon

et
Plan Urbanisme
Construction Architecture
Direction Générale
de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Construction

orientation et coordination

Jean-Claude JAGER
DRE PACA

Appui et suivi

Roland GOMEZ
PUCA



www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca



n° 3 novembre 2005
l'espace méditerranéen

territoires méditerranéens
observatoire des territoires et de la métropolisation dans

Conception graphique : Alain Bitoune - Philippe Cordier / Impression : DGPA/PLM2

Synthèse

L'internationalisation des métropoles

Le thème de l'internationalisation des métropoles fait depuis une dizaine d'année l'objet de nombreuses études dédiées soit au classement des villes selon des critères d'internationalisation, soit à l'impact de

l'internationalisation sur les structures et la dynamique urbaine. Les approches sont multiples autant pour les méthodes de classements que pour la mesure des effets de l'internationalisation.

Classements et palmarès d'internationalité

Les méthodes de classement demeurent dans la ligne des travaux de LABASSE (1982) : il s'agit de proposer une série d'indicateurs qui traduisent en chiffre ou qualitativement l'internationalisation de la métropole : les indicateurs chiffrés permettent en outre d'établir un palmarès dont le caractère scientifique prête cependant à discussion en raison de l'absence de validité scientifique de la hiérarchie des indicateurs retenue pour établir le classement. Dans cette direction on peut citer les travaux de BRUNET publiés par la DATAR (1986), de BUISSON (1993) et de SOLDATOS (1991). Nous retiendrons dans cette synthèse les critères d'internationalité de SOLDATOS car ils nous paraissent les plus aboutis.

Selon SOLDATOS : « Une ville internationale est un lieu privilégié pour mener à bonne fin des opérations intellectuelles, commerciales, technologiques, culturelles, politiques entre des partenaires de nations différentes à conditions que ces opérations soient à ce point répétitives et nombreuses, qu'elles créent des échanges permanents d'hommes, d'idées, de produits, de recherche, devenant constitutif d'une mission, d'une animation et presque d'une raison d'être ».

Une ville internationale doit :

- avoir une position d'ouverture au monde, un port, une frontière à proximité ;
- pouvoir accueillir des facteurs de production étrangers (investissement, main d'œuvre) et des flux de commerce (biens et services) ;
- accueillir des institutions internationales (firmes, banques) ;
- exporter des facteurs de production et ses institutions économiques, (privés, sociales, culturelles et

- scientifiques) doivent avoir une présence à l'étranger (filiales, bureaux) ;
- avoir une multiplicité de communications sociales à l'étranger (tourisme et télécommunications) ;
- être directement relié à l'étranger (transports et télécommunications) ;
- avoir un appareil de services directement tourné vers l'étranger (palais des congrès, hôtels,.) ;
- avoir des mas média d'une diffusion internationale ;
- accueillir régulièrement des rencontres internationales ;
- abriter des institutions locales ou nationales de réputation internationale.

Tous ces critères ne sont pas hiérarchisés mais font de la ville une cité internationale.

Certains critères sont stratégiques :

- présence de grandes firmes internationales (sièges) ou de division régionale internationale ;
- présence de services stratégiques de support à l'activité internationale des grandes firmes : financiers, juridique, ingénierie, assurance, recherche, architecture, gestion, information...

La plupart de ces auteurs considèrent que c'est au niveau des métropoles que se joue l'avenir des échanges internationaux et que c'est la position internationale de la métropole qui conditionne ses chances de développement. Il convient donc de mettre en place de véritables stratégies de développement international en cherchant à renforcer les pôles de compétences internationales décelés par les indicateurs.

Les structures économiques internationales des métropoles

Plusieurs auteurs considèrent que l'internationalisation des économies urbaines résulte d'abord de l'internationalisation de l'économie et du développement de la division internationale du travail (FRIEDMAN & WOLF, 1982). Les métropoles sont des lieux d'ancrage pour les firmes multinationales et à ce titre assurent pour elles des fonctions de recherches et de contrôle de la production (MATTHIESSEN et al, 2002). Grâce aux firmes multinationales présentes, les métropoles s'insèrent dans les réseaux mondiaux tout en jouant un rôle d'interface avec les économies locales (TAYLOR et al, 2002).

Cette vision considère les métropoles comme un réceptacle passif des mouvements du capitalisme libéral et ne met pas en valeur l'influence des structures économiques pour l'acquisition de la position internationale. Le point clé pour d'autres auteurs est constitué par le rôle d'importation et d'exportation de biens pour des marchés étrangers et nationaux. Ces échanges alimentent le développement d'activités de services jusqu'à un point tel que ces activités induites deviennent à leur tour une source d'avantages comparatifs internationaux.

L'importance du rôle des services

Développant ce concept de base économique, d'autres auteurs s'attachent à identifier les activités qui rentrent dans cette base et jouent un rôle d'amplification des flux internationaux

dans le circuit économique local. Cette vision revient à séparer les activités de services entre celles qui ont une fonction internationale et celles qui ont un rôle local. Attirer les premières devient un enjeu pour le développement métropolitain et c'est pourquoi les recherches sur la localisation des activités de service constituent un thème complémentaire aux recherches sur l'internationalisation des métropoles. L'importance du rôle des services dans l'émergence des fonctions internationales des métropoles est donc reconnue par pratiquement toutes les recherches.

Toutes les métropoles ne bénéficient pas de la même force d'attraction, ni des mêmes capacités structurelles. Les métropoles capitales ont une position privilégiée car elles possèdent automatiquement des fonctions politiques internationales et bénéficient de la localisation à proximité de services indispensables pour les échanges internationaux (aéroports, consulats, organisations internationales). Les métropoles secondaires n'ont pas les mêmes atouts et ne peuvent compter que sur le développement des services privés internationaux grâce à la mise en place d'infrastructures d'accueil (LEO et al, 1990).

d'arrivée des flux migratoires officiels ou clandestins. Ces nouveaux venus n'ont pas souvent les qualifications tertiaires désirées (BAUM, 1999).

Le risque est la juxtaposition de deux villes avec les troubles sociaux sous-jacents et l'indétermination qui pèse sur la politique de la ville.

Quelles politiques mettre en œuvre ?

- Doit-on choisir entre un développement économique performant ou le maintien de l'égalité des chances pour tous ?
- Peut-on concilier les deux impératifs, attirer l'élite et améliorer l'employabilité des personnes exclues ?
- Peut-on conserver des emplois industriels ?
- Sur le plan spatial, comment éviter la formation des ghettos et faire de la rénovation urbaine sans évincer des centres villes l'habitat à caractère social ?

démographique et même avec la base économique installée dans la métropole (SASSEN, 1994). Ce qui compte est la capacité de renouvellement de cette base, sa modernisation et son adaptation aux nouvelles conditions de fonctionnement de l'économie. Les grandes villes industrielles occidentales ont ainsi perdu de leur pouvoir d'influence à mesure que leur base s'érodait alors que des métropoles sans positionnement fort, ont pu grâce à l'attraction d'activités de services (notamment financiers) émerger au niveau international.

• **La deuxième source de dynamisme est constituée par le déploiement des technologies de l'information et de la communication.** Ces technologies favorisent la délocalisation des activités mais cette dispersion s'accompagne en même temps d'un renforcement de la concentration de certaines activités (fonctions centrales de contrôle et de gestion). De plus, les conditions d'accès à ces ressources technologiques ont également favorisé la concentration des utilisateurs les plus sophistiqués dans les centres de télécommunication les plus développés, c'est-à-dire les grandes villes (MORTON, 1998). Ces différents éléments, ajoutés à une forte demande de services hautement spécialisés, ont contribué à la croissance des villes mondiales.

• **La troisième source de dynamisme provient des comportements des multinationales du tertiaire.** Ce sont ces firmes qui, opérant à travers leurs nombreuses filiales situées dans toutes les grandes villes du monde, créent **le réseau de villes mondiales** (TAYLOR et al, 2002). La description de ce réseau de villes, fondé sur les centaines de réseaux de filiales des firmes multinationales du tertiaire, permet de mieux appréhender les relations entre les villes et ainsi de mesurer leur « connectivité w » globale. Un classement des villes en tant que nœuds de services dans le réseau de villes mondiales est alors possible : New York et Londres arrivent en tête sur le plan de la connectivité globale des villes.

A partir de données recueillies sur les villes les plus connectées et sur les principales firmes productrices de services présentes dans ces villes, une description empirique de la nouvelle géographie de la globalisation est possible. Elle montre que la structure de la globalisation contemporaine résulte de la diffusion géographique à partir des premières zones de globalisation (Amérique du nord, Europe de l'ouest et Asie Pacifique) et que ces traits régionaux demeurent persistants. Ainsi, les firmes en expansion de Tokyo, Londres, des Etats-Unis (New York) et d'Allemagne (Francfort) ont dépassé leurs frontières locales, régionales et culturelles pour se fondre dans la globalisation contemporaine tout en conservant des bases régionales (régions à l'échelle des continents) en établissant des sièges sociaux régionaux.

Quelques pistes de recherche

• Le thème de l'internationalisation des métropoles trouve une nouvelle actualité dans les mouvements de personnes et de capitaux qui marquent l'économie globale. Les métropoles du nord de la Méditerranée sont l'objet d'une double attraction du point de vue des personnes : attraction vers les habitants du nord de l'Europe cherchant le soleil et les aménités de vie, attraction vers les populations du sud qui cherchent l'emploi et des conditions d'existence décentes. Les recherches possibles sur cette double attraction sont nombreuses : elles concernent les problèmes liés à l'intégration pour les populations du sud et ceux liés à l'équilibre économique et sectoriel des régions du sud bénéficiaires de la venue des populations riches du nord.

• **Une autre source de dynamisme pour les métropoles internationales provient de leur accès privilégié à la connaissance** (LEVER, 2002). Cette connaissance (provenant des investissements en R&D et du niveau de qualification de la main d'œuvre) conduit à l'innovation de produits, de services et de procédés et, à partir de là, à la création de nouveaux marchés et à une baisse des coûts de production (REVILLA, 2002). La corrélation positive entre le niveau de connaissance et la croissance économique, déjà établie au niveau des nations, se retrouve au niveau des villes internationales à l'exception de Londres et Paris car les performances économiques de ces deux villes, malgré leurs très bonnes bases de connaissance, sont en deçà d'autres villes de taille inférieure du fait des déséconomies d'agglomération qui affectent ces deux métropoles.

Si la connaissance joue un rôle crucial dans le développement économique territorial, la région métropolitaine, offrant de nombreuses possibilités de coopération, est également un lieu privilégié pour l'innovation. Ces régions métropolitaines peuvent donc être considérées comme **des systèmes d'innovation métropolitains** (REVILLA, 2002) qui seuls peuvent fournir les avantages dont les firmes tournées vers la technologie ont besoin (une structure industrielle diversifiée, une main d'œuvre qualifiée, des partenaires de qualité et des instituts de recherche).

• Selon certaines études sur les choix de localisation des sièges sociaux régionaux, **la capacité des pouvoirs publics à inciter des firmes multinationales à se localiser sur leur territoire serait très relative.** Les incitations financières joueraient un rôle secondaire dans le choix de localisation et n'aurait une influence que dans le choix final, entre deux localisations équivalentes en termes d'affaires et d'infrastructures. Cependant les recherches montrent le rôle synergétique joué par les pouvoirs politiques locaux pour attirer les entreprises, réhabiliter certains quartiers d'affaires et mettre en valeur les atouts spécifiques des villes (WAITT, 1999).

• Du point de vue des mouvements de capitaux, des recherches sur ce qui détermine actuellement l'attraction urbaine pourraient être conduites car il nous semble que l'économie du savoir (formation et recherche) est insuffisamment intégrée dans les thèmes de la recherche urbaine. Or de plus en plus, le potentiel de compétences et de recherches s'affirme comme un critère distinctif entre les métropoles.

avril 2004

Structures sociales des métropoles

Les métropoles internationales subissent de plein fouet les effets de la mondialisation de l'économie en matière d'emplois et de populations.

Intégration et exclusion sociales

De manière positive, les villes internationales bénéficient d'une population éduquée, ayant une capacité d'adaptation et des aptitudes culturelles à l'innovation et à la créativité (LEVER, 2002). La disposition de cette élite urbaine est un atout dans la concurrence que se livrent les métropoles pour attirer les firmes multinationales.

D'autres auteurs soulignent qu'à côté de cette nouvelle élite transnationale coexistent des populations marginalisées parce que dépourvues des qualifications nécessaires pour s'intégrer au marché du travail. Ces personnes proviennent des anciennes industries concurrencées par les entreprises des pays émergents qui bénéficient de bas salaires, mais aussi de personnes issues de l'immigration car les villes internationales sont un point

Dynamiques internationales

La perspective historique est souvent présente dans beaucoup d'études sur l'internationalisation car l'émergence et le déclin des villes internationales rythment les cycles de développement des économies occidentales.

Quels sont les facteurs de progrès dans l'internationalisation des villes et a contrario les facteurs de déclin si les villes ne les possèdent pas ?

• **Le premier point à souligner est que le dynamisme international a peu de relations avec le dynamisme**